

3. Dossier

La pauvreté à Bruxelles : constats et évolutions ⁴

Début octobre 2010, l'Observatoire de la Santé et du Social a publié le rapport bisannuel bruxellois sur l'état de la pauvreté. Celui-ci comporte à nouveau cinq parties. Chacune d'entre elles abordent un aspect particulier de la problématique de la pauvreté à Bruxelles. Le rapport rassemble diverses méthodes permettant d'approcher la pauvreté : « mesurer et comprendre », solliciter la participation des personnes concernées, alimenter le débat parlementaire et engager une action politique.

Cet article reprend les constats principaux du Baromètre social 2010. Le rapport complet est disponible à la lecture ou au téléchargement sur www.observatbru.be. Vous pouvez également y commander une version imprimée gratuite

• « Une ville riche et des habitants pauvres »

Bruxelles est une ville riche. Si nous analysons la richesse produite, la ville connaît un succès économique considérable. Bruxelles est de loin la région la plus riche du pays et notre Capitale se place même dans le peloton de tête au niveau européen. En 2007, le produit intérieur brut (PIB) par habitant était 2,4 fois supérieur à la moyenne européenne. Ces résultats ont permis à Bruxelles de se hisser à la troisième place des régions les plus riches, après Londres et Luxembourg. Notre Capitale devance d'autres villes comme Hambourg, Prague et Paris.

Néanmoins, il semblerait que ce succès économique ne se répercute pas sur l'ensemble des habitants de Bruxelles. En effet, de très nombreux Bruxellois font face à des difficultés financières. L'indicateur de pauvreté le plus utilisé à l'échelon international est le pourcentage de la population qui vit avec un revenu inférieur au seuil de risque de pauvreté ⁵. En ce qui concerne Bruxelles, cet indicateur est dans le rouge depuis bien longtemps déjà : plus d'un Bruxellois sur quatre doit s'en sortir avec un revenu sous le seuil de risque de pauvreté.

Étant donné que la pauvreté se concentre principalement dans les grandes villes belges, personne ne sera dès lors surpris d'apprendre que Bruxelles, région

urbaine, est la région qui enregistre le pourcentage le plus élevé de population vivant sous le seuil de risque de pauvreté. Divers indicateurs reflètent une plus grande concentration de la pauvreté dans la Région bruxelloise par rapport aux villes flamandes d'Anvers ou de Gand. Elle est cependant plus faible qu'à Liège et Charleroi.

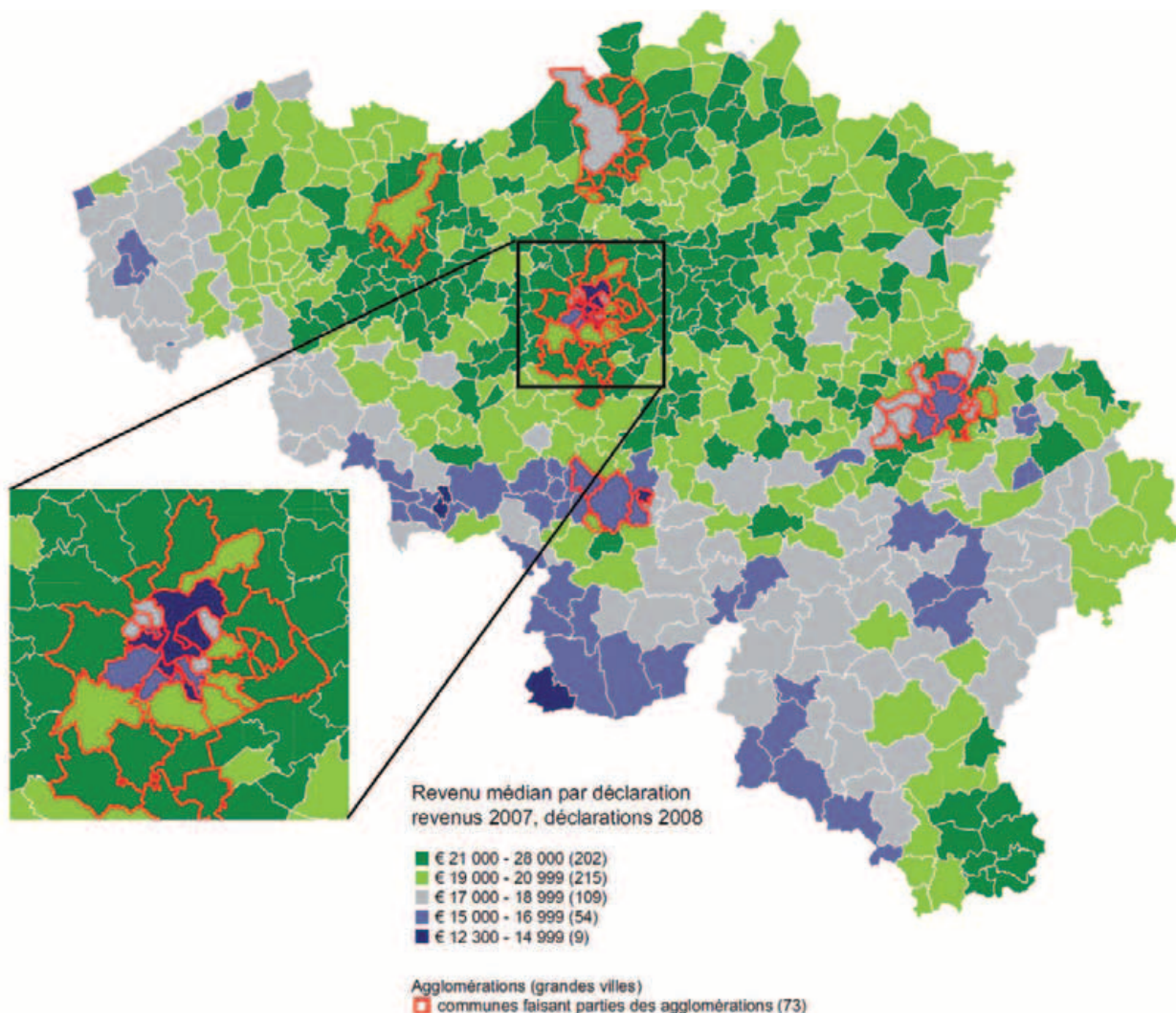
La situation du marché de l'emploi bruxellois permet d'expliquer en majeure partie ce paradoxe caractérisé par le succès économique de la ville et les difficultés financières de ses habitants. Plus de la moitié des salariés qui contribuent au PIB élevé de Bruxelles vit en dehors de la Capitale. La population bruxelloise elle-même est confrontée à un taux d'emploi peu élevé.

La carte ci-dessous (carte 1) reflète clairement ce phénomène : le revenu médian par déclaration au sein de la Région bruxelloise est inférieur à celui du reste du pays, en particulier par rapport aux communes de la périphérie. Le revenu médian est singulièrement plus élevé dans la périphérie flamande située autour de Bruxelles : une majorité de la richesse produite à Bruxelles « quitte (les frontières administratives de) la ville ».

⁴ Cette étude a été réalisée par Gille Feyaerts de l'Observatoire de la Santé et du Social. La rédaction n'engage que les auteurs de l'article.

⁵ Seuil de revenus fixé à 60 % du revenu médian disponible. Il est calculé sur la base de l'enquête EU-SILC. En Belgique en 2008 (revenus de 2007), le seuil de risque de pauvreté correspond à un revenu de 10 788 € par an ou 899 € par mois pour un isolé. Pour un parent isolé avec deux enfants, le seuil est de 14 338 € par an, pour un couple avec deux enfants il est de 18 888 € par an. Voir glossaire pour plus d'explications sur le taux de risque de pauvreté.

CARTE 1 : Revenu médian par déclaration par commune, Belgique (revenus 2007, déclarations 2008)



Source : Direction générale Statistique et Information économique, Statistiques fiscales, 2008.
 Cartographie : Observatoire de la Santé et du Social

Les revenus des Bruxellois proviennent, par rapport à l'ensemble de la Belgique, plus rarement de l'emploi : environ un cinquième de la population d'âge actif (18-64 ans) ne tire pas ses revenus d'un emploi et vit avec un revenu de remplacement ou d'aide sociale. Entre 2008 et 2010, le nombre de bénéficiaires d'une aide sociale ou d'un revenu de remplacement a augmenté dans tous les groupes d'âge. Plus de 32 000 ménages

bruxellois vivent actuellement avec un revenu d'intégration ou un revenu équivalent du CPAS. Plus de 102 000 Bruxellois bénéficient d'une allocation de chômage. Plus de 13 000 personnes âgées de plus de 65 ans vivent avec une garantie de revenu aux personnes âgées.

TABEAU 4 : Nombre et pourcentage de personnes bénéficiant d'un revenu minimum ou d'un revenu de remplacement en janvier 2009 et 2010 en Région bruxelloise, par catégorie d'âge

	Janvier 2009 - population jan. 2008		Janvier 2010 - population jan. 2008	
	Nombre	%	Nombre	%
Jeunes (18-24 ans)	93462		93462	
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	7596	8,1%	8449	9,0%
Allocation de chômage	8202	8,8%	9150	9,8%
Allocation pour handicapés	535	0,6%	743	0,8%
<i>Nombre total de jeunes avec allocation</i>	<i>16333</i>	<i>17,5%</i>	<i>18342</i>	<i>19,6%</i>
Population active (18-64 ans)	667026		667026	
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	28708	4,3%	31853	4,8%
Allocation de chômage	91847	13,8%	102147	15,3%
Allocation pour handicapés	11532	1,7%	12388	1,9%
<i>Nombre total de 18-64 ans avec allocation</i>	<i>132087</i>	<i>19,8%</i>	<i>146388</i>	<i>21,9%</i>
Personnes âgées (≥ 65 ans)	152045		152045	
Garantie de revenu aux personnes âgées	12028	7,9%	13258	8,7%
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	1376	0,9%	1443	0,9%
Allocation pour handicapés	8363	5,5%	8803	5,8%
<i>Nombre total de personnes âgées avec allocation</i>	<i>21767</i>	<i>14,3%</i>	<i>23504</i>	<i>15,5%</i>

Note : Les chiffres de population les plus récents datent de 2008. Comme les projections démographiques prévoient une poursuite de l'augmentation de la population, les proportions de bénéficiaires seront certainement légèrement surestimées
Source : SPP Intégration sociale (données août 2010), ONEM, SPF Sécurité Sociale, Office national des pensions, Registre national 01/01/2008

Les allocations sont trop faibles et n'offrent pas la protection financière suffisante pour vivre dignement, surtout à Bruxelles où les frais de logement élevés prennent une part excessive du revenu des

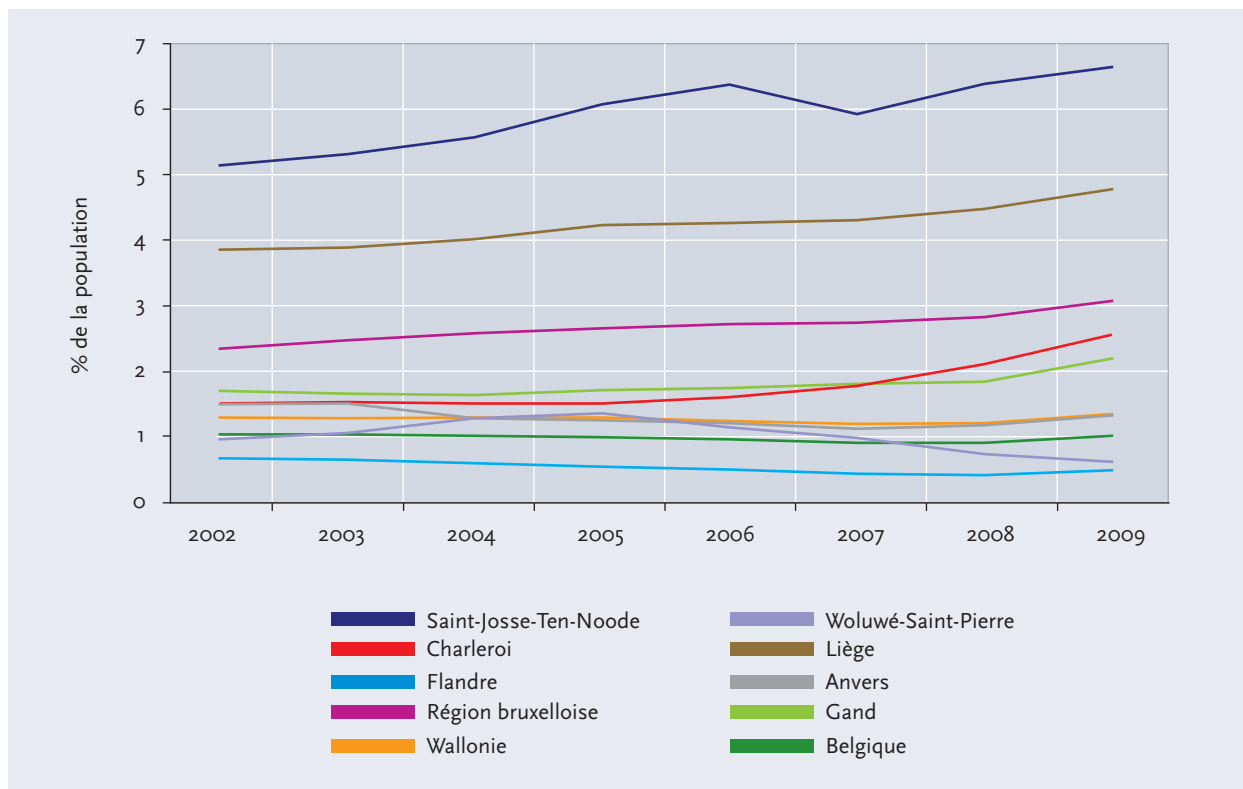
familles les plus pauvres. Souvent, plus de la moitié de l'allocation est consacrée aux frais de logement, ce qui laisse trop peu pour vivre. Il n'est donc pas surprenant que la liste d'attente pour un logement social ne cesse de s'allonger.

• Aide du CPAS

Depuis l'introduction de la loi sur l'intégration sociale en octobre 2002, on assiste à une augmentation continue du nombre de ménages bruxellois dépendants d'un revenu d'intégration ou équivalent du CPAS. Fin

décembre 2009, plus de 32 000 ménages vivaient avec un revenu d'intégration social ou équivalent. Leur proportion au sein de la population est pratiquement trois fois plus élevée en Région Bruxelloise que dans l'ensemble du pays (graphique 24).

GRAPHIQUE 24 : Évolution de la proportion de bénéficiaires du revenu d'intégration social et équivalent, par lieu de résidence, décembre 2002-2009



Source : SPP Intégration sociale : données au 02/08/2010, Registre national 2003-2008

La proportion de bénéficiaires varie fortement avec l'âge. 4,6 % de la population active (18-64 ans) bénéficie d'un revenu d'intégration ou équivalent. Cette proportion est particulièrement élevée chez les jeunes Bruxellois de 18 à 24 ans (8,7 %). Cette surre-

présentation chez les jeunes se retrouve dans toutes les communes bruxelloises, dans les autres grandes villes et dans l'ensemble du pays. En 2009, 2 345 jeunes Bruxellois (2,5 % des 18-24 ans) ont été soutenus par les CPAS pour poursuivre des études à plein temps.

• Accès au marché du travail

Bien que l'emploi ne protège pas toujours suffisamment contre le risque de pauvreté et d'exclusion sociale, le faible taux d'emploi est la première cause de difficultés financières de la population bruxelloise. Pour de nombreux Bruxellois, l'accès au marché du travail reste problématique. Le taux d'emploi bruxellois ⁶ (55,1 %) se situe sous le niveau national (61,6 %) et est loin d'atteindre les objectifs du Traité de Lisbonne (70,0 %). Avec 20 %, le taux de chômage bruxellois est deux fois plus élevé que dans le reste du pays.

Le groupe des jeunes Bruxellois est le plus touché : un tiers des jeunes adultes Bruxellois (15-24 ans) qui se présente sur le marché de l'emploi est sans emploi. Par ailleurs, le taux de chômage des jeunes a augmenté entre 2008 et 2009. Les personnes ayant un faible niveau d'instruction sont celles qui accèdent le moins au marché du travail, à l'instar des Bruxellois qui ne sont pas de nationalité européenne.

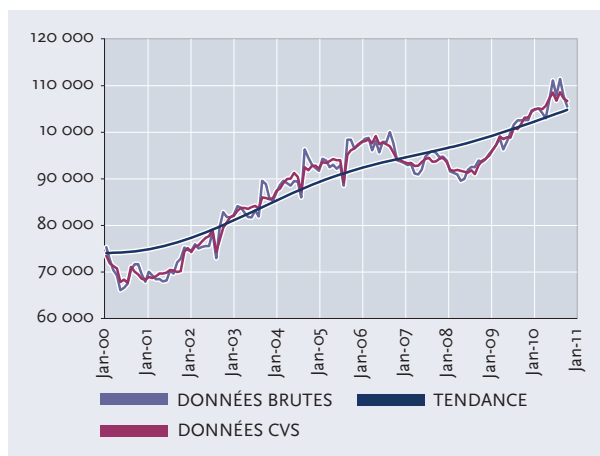
Bruxelles est, de plus, la région qui enregistre la plus importante croissance du nombre de demandeurs d'emploi. Au cours du deuxième trimestre de l'année 2010, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) à Bruxelles s'est accru de 16 % par rapport à 2008, juste avant la crise économique (graphique 25). Le nombre de DEI bruxellois a atteint un pic en septembre 2010 avec 111 000 DEI, soit une augmentation de 9 000 personnes par rapport à septembre 2009.

• Enseignement et formation

L'enseignement pourrait être une clé importante pour une politique préventive de lutte contre la pauvreté. Le retard scolaire et le faible niveau d'instruction d'une partie importante des jeunes Bruxellois sont particulièrement préoccupants.

Parmi les élèves qui habitaient en Région bruxelloise pendant l'année scolaire 2007-2008 et qui se trouvaient en première année de l'enseignement secondaire, seule la moitié ne souffre pas de retard scolaire ⁷ (graphique 26). Le graphique ci-dessous démontre qu'il s'agit principalement d'un phénomène urbain. On observe un retard scolaire plus important dans les grandes villes par rapport à leur communauté respective. Le retard scolaire est plus élevé en Région bruxelloise que dans le reste du pays.

GRAPHIQUE 25 : Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2000 - 2010



Source : Actiris et calculs propres

Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté dans toutes les catégories d'âge mais cette augmentation est la plus prononcée dans le groupe des plus de 50 ans et chez les hommes. La hausse au sein du groupe de Bruxellois de moins de 40 ans met fin à la diminution observée entre 2006 et 2008.

L'augmentation du nombre de chômeurs de très longue durée (plus de cinq ans) est inquiétante (+ 6,6 % entre 2008 et 2009). En 2009, 20 000 personnes étaient concernées.

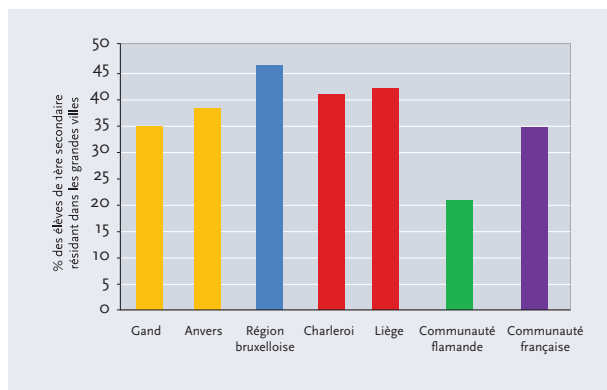
Alors qu'en Région bruxelloise, 47 % des élèves en première année de l'enseignement secondaire présentent un retard scolaire (50 % des garçons et 44 % des filles), ce chiffre est plus faible à Charleroi et Liège (respectivement 41,3 % et 42,4 %) et bien plus encore à Gand et Anvers (respectivement 35,2 % et 38,7 %). L'intégration de ces jeunes très peu qualifiés sur le marché du travail reste très difficile.

Les différences entre les communes bruxelloises sont considérables. En 2007-2008, 64,5 % des garçons et 58,8 % des filles en première année du secondaire vivant à Saint-Josse-ten-Noode souffraient d'un retard scolaire. En ce qui concerne les garçons et les filles vivant à Woluwe-Saint-Pierre, ce pourcentage était respectivement de 21,6 % et de 16,0 %.

⁶ Voir glossaire.

⁷ Le retard scolaire est défini ici comme le retard pris par un élève par rapport à l'âge « normal » pour se trouver en première année de l'enseignement secondaire. Pour l'interprétation de ces données, il faut tenir compte du fait qu'un élève peut avoir du retard scolaire pour des raisons très différentes. Il peut également être dû à des problèmes de santé ou linguistiques.

GRAPHIQUE 26 : Retard scolaire des élèves en première secondaire en fonction de la ville de résidence, 2007-2008



Source : Communauté française et Communauté flamande

La proportion de jeunes qui quittent l'enseignement prématurément (jeunes entre 18 et 24 ans ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur et qui ne poursuivront pas d'études ou qui ne suivront aucune formation) est beaucoup plus élevée à Bruxelles que dans le reste du pays : près d'un garçon sur cinq et d'une fille sur six quitte l'école prématurément.

Une cause importante à ce problème de retard scolaire réside dans les conditions difficiles dans lesquelles un grand nombre de jeunes Bruxellois grandissent.

• Inégalités tout au long de la vie: pauvreté infantile et jeunes vulnérables

La situation des enfants bruxellois est très particulière. D'une part, par rapport au reste du pays, les enfants et les jeunes Bruxellois sont surreprésentés au sein de la population. Par ailleurs, le nombre de naissances ne cesse d'augmenter : le taux de naissance et de fécondité est extrêmement élevé et est en hausse⁸. D'autre part, les inégalités sur le plan de la santé sont particulièrement préoccupantes. Les conditions dans lesquelles les enfants vivent et qui leur permettent de grandir sainement sont extrêmement inégales⁹. Un nombre considérable, et en augmentation, de nouveau-nés Bruxellois, vit dans des conditions sociales difficiles.

Un peu plus du tiers des enfants et jeunes Bruxellois grandissent au sein d'une famille sans revenus provenant d'un emploi. Ce taux est deux fois plus élevé que dans le reste du pays. La majorité des enfants bruxellois grandissent dans les quartiers les plus défavorisés de la Région bruxelloise (voir ci-après).

• Concentration de la pauvreté

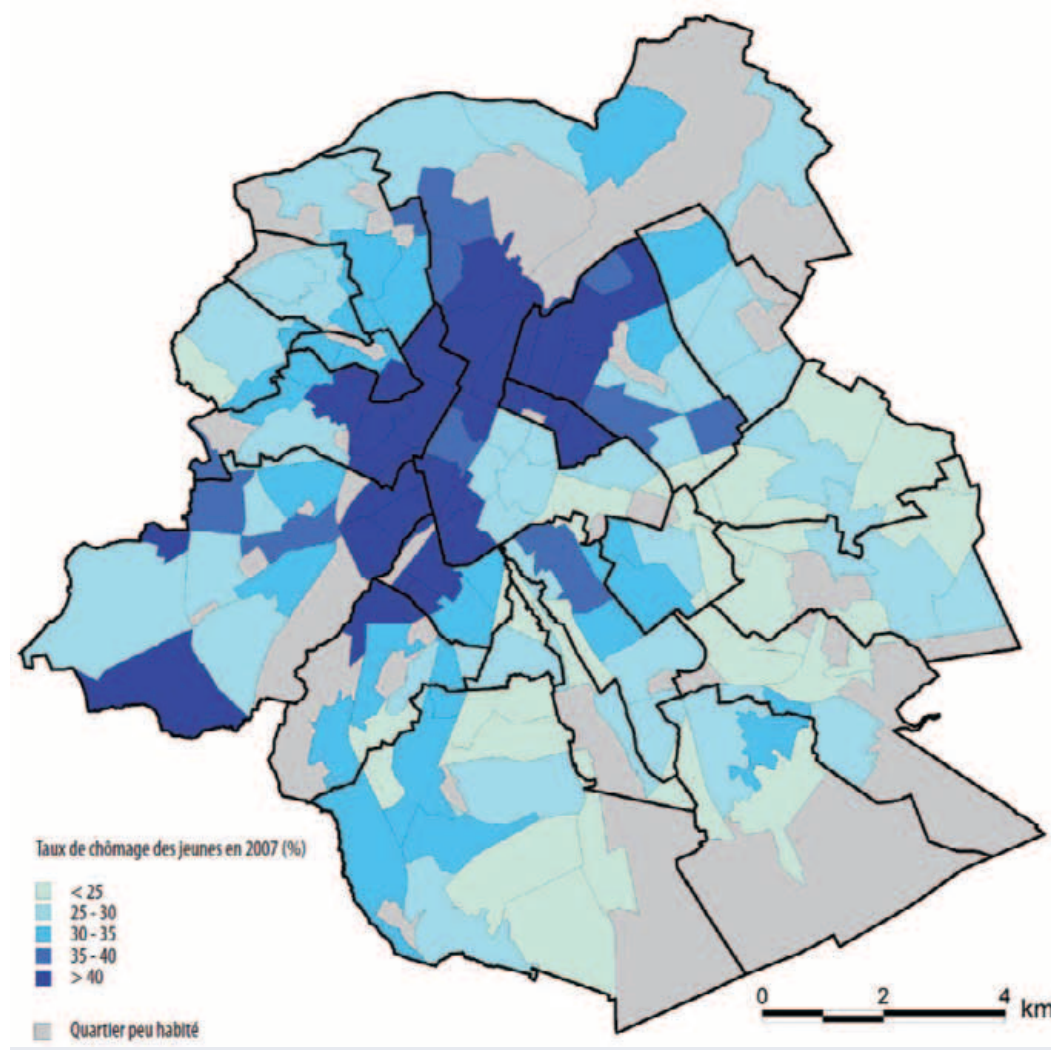
Bruxelles est caractérisée par une importante concentration de la pauvreté dans les quartiers fortement peuplés du « croissant pauvre » au centre de la ville, notamment le bas de Saint-Gilles, Cureghem, les Marolles et le sud du pentagone, le bas Molenbeek,

Laeken, le bas de Schaerbeek et Saint-Josse-ten-Noode. Le taux de chômage y atteint plus de 25 % et même plus de 40 % chez les jeunes (carte 2). La proportion de ménages qui vivent d'une allocation du CPAS y est jusqu'à cinq fois plus élevée que dans le reste de la Région.

⁸ Haelterman E., De Spiegelaere M., Masuy-Stroobant G. Les indicateurs de santé périnatale dans la Région de Bruxelles-Capitale 1998-2004. Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Commission Communautaire Commune, 2007.

⁹ De Spiegelaere M., Closon M.-C., Deboosere P., Humblet P. États généraux de Bruxelles. La santé et la qualité de vie à Bruxelles. Brussels Studies. Note de synthèse n° 11, 10 février 2009.

CARTE 2 : Taux de chômage administratif des jeunes, par quartier, Région bruxelloise, 2007



Source : Actiris et BCSS
Cartographie : IBSA Monitoring des quartiers

En outre, de nombreuses familles avec jeunes enfants vivent dans ces quartiers défavorisés. Le plus grand nombre d'enfants se trouve là où la population est la plus dense, la plus pauvre, où les logements sont plus exigus et mal équipés. Ces quartiers se caractérisent également par le nombre le moins élevé de jardins publics. Dans certains quartiers, près d'un enfant sur deux vit dans un ménage sans revenus du travail

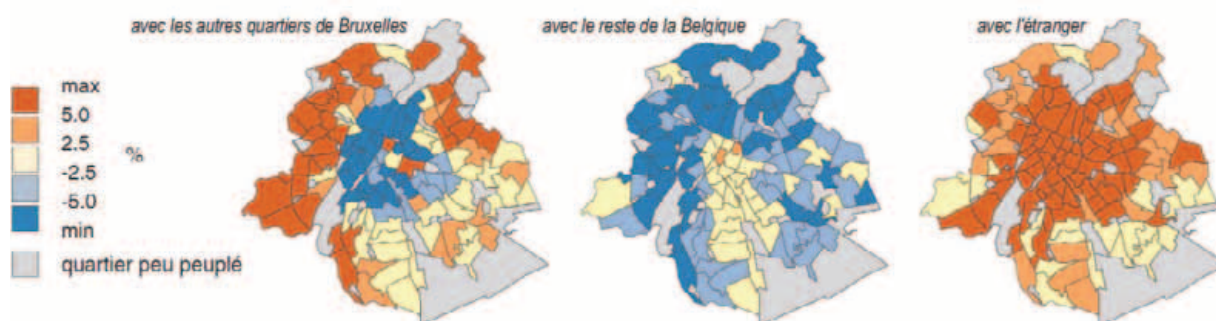
Cette différenciation socio-spatiale est liée à la croissance et à la structuration historique de la Région bruxelloise ¹⁰. Les contrastes socio-spatiaux démontrent tout d'abord une structuration concentrique, partant d'une zone périphérique plus aisée vers une zone plus défavorisée dans le centre historique. Ce modèle concentrique se combine à un contraste est-ouest dû au relief et à l'implantation de la zone industrielle. La zone ouest étant traditionnellement une région plutôt populaire alors que les bourgeois aisés investissent plutôt la zone est.

¹⁰ Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2006) L'atlas de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale 2006. Commission Communautaire Commune.

Cette « inertie spatiale » n'est que trop rarement brisée. La Région bruxelloise, bien que soumise à d'importants flux migratoires, continue de reproduire le même modèle d'inégalité. La migration ne modifie pas la composition sociale des quartiers. Les habitants de quartiers moins aisés n'ont pas toujours le choix. Les immigrés (étrangers ou provenant d'autres régions) s'installent de manière sélective dans la ville en fonction de leurs moyens financiers. Le niveau de formation, la carrière et les revenus sont les éléments permettant d'accéder à certains segments du marché du logement et, ipso facto, aux quartiers plus aisés ou défavorisés.

Les quartiers les plus pauvres de Bruxelles accueillent un flux continu de groupes de population plus pauvre, venant surtout de l'étranger, avec ou sans papiers. Une partie d'entre eux n'y restent que temporairement, jusqu'à ce qu'ils disposent de suffisamment de moyens pour déménager vers des quartiers plus favorisés ou même hors de la Région bruxelloise, comme le fait aussi la classe moyenne. Mais ce n'est pas possible pour tout le monde.

CARTE 3 : Bilan migratoire par quartier, 2001-2006

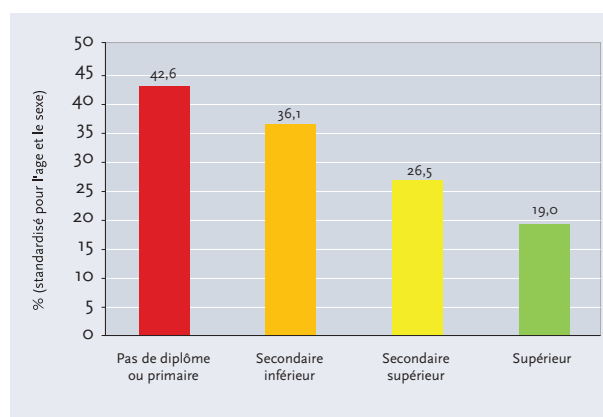


Source : DGSIE, Registre national 2006 via UCL et IBSA
Cartographie : IGEAT, ULB

• Inégalités sociales de santé

Les inégalités sociales ont des conséquences évidentes sur la santé des Bruxellois. Divers indicateurs mettent en évidence d'importantes inégalités sociales en matière de santé. Il ne s'agit pas seulement d'une différence qui oppose les groupes plus défavorisés à ceux qui sont les plus favorisés, mais bien d'un gradient continu qui traverse tout le corps social. En d'autres termes, on constate une vulnérabilité croissante à la plupart des problèmes de santé au fur et à mesure qu'on descend dans l'échelle sociale. La proportion de personnes qui ne s'estiment pas en bonne santé est deux fois plus élevée chez les plus faiblement diplômés que chez les diplômés de l'enseignement supérieur (graphique 27).

GRAPHIQUE 27 : Proportion de Bruxellois de 15 ans et plus (%) qui ne s'estiment pas en bonne santé selon le niveau d'instruction, Bruxelles, 2008



Source: ISP, Enquête de Santé 2008

¹¹ Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Tableau de bord de la santé en Région bruxelloise 2010, Commission Communautaire Commune, Bruxelles, 2010. Cette édition du Tableau de bord de la santé comprend un chapitre consacré aux inégalités sociales de santé au sein de la population bruxelloise.

¹² Au cours des dernières décennies, la santé autorapportée a été introduite en tant qu'indicateur de l'état de santé général de la population. L'Atlas de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, publié en 2006 par l'Observatoire, consacre un chapitre à cet indicateur, un débat quant à sa validité et une analyse détaillée des valeurs prises en compte pour Bruxelles dans le cadre de l'enquête socio-économique de 2001.

Des inégalités sociales touchent tous les aspects de la santé. La prévalence de problèmes de santé mentale et de souffrance psychique augmente elle aussi lorsque l'on descend dans l'échelle sociale. On observe un gradient social prononcé en ce qui concerne les troubles du sommeil, dépressifs et anxieux. Les inégalités sociales dans le domaine de l'obésité, principalement pour les femmes, sont également importantes : les femmes titulaires d'au maximum un diplôme de l'enseignement inférieur

souffrent quatre fois plus d'obésité que les femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Ces inégalités expliquent en grande partie les inégalités observées pour le diabète.

Les inégalités se marquent dès la naissance, notamment en ce qui concerne la mortalité, et se maintiennent toute la vie. L'espérance de vie des habitants des communes aisées dépasse de plus de 3 ans celle des habitants des communes pauvres.

• Accès aux soins de santé

Plus d'un quart des ménages bruxellois et près de quatre ménages à faibles revenus sur dix disent avoir dû postposer des soins de santé pour raisons finan-

cières. Heureusement, le droit au statut OMNIO, qui améliore l'accès aux soins pour les ménages à faibles revenus, est mieux connu et de plus en plus utilisé.

• Conclusions et suivi

Les constats de cette sixième édition du Baromètre social bruxellois ne diffèrent pas énormément des précédents, mais ils n'en sont pas moins préoccupants. La plupart des indicateurs de pauvreté pour la Région bruxelloise restent dans le rouge et nombreux sont ceux qui indiquent une détérioration de la situation.

Les constats de ce baromètre social ainsi que les conclusions des autres parties du Rapport pauvreté 2010 ont servi de base à un débat entre les responsables politiques, les parlementaires et des personnes confrontées personnellement ou professionnellement à la pauvreté, lors d'une table ronde organisée le 30 novembre 2010 au Brussels Info Place. La « Synthèse de la table ronde » constitue la cinquième partie du Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté. Sur base de ces cinq cahiers, l'Assemblée réunie de la CCC formulera des recommandations en matière de lutte contre la pauvreté.